# LES « SCRIPTORIA » D'ANGERS AU XIº SIÈCLE

PAR

JEAN VEZIN

# INTRODUCTION

Le XI° siècle est pour le comté d'Anjou une période de renaissance dans tous les domaines de l'activité humaine. Le nombre relativement considérable des manuscrits qui remontent à cette époque et qui proviennent d'établissements ecclésiastiques d'Angers laisse supposer que la production des *scriptoria* a été en relation étroite avec la reprise de la vie intellectuelle.

## CHAPITRE PREMIER

LES BIBLIOTHÈQUES ANGEVINES.

Les matériaux nécessaires à l'étude des scriptoria d'Angers se rencontrent dans les vestiges des anciennes bibliothèques ecclésiastiques.

La bibliothèque dont l'histoire nous est la mieux connue est celle du chapitre. Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers, constatant son état lamentable, la fit restaurer en 1218. Ses collections de livres s'accroissent assez régulièrement, semble-t-il, jusqu'au xviie siècle. A cette époque, le silence des documents nous empêche de connaître le sort des livres du chapitre. Déjà, des manuscrits avaient été dispersés au xvie siècle. Le mouvement a dû s'accentuer ensuite, car, à la veille de la Révolution, la bibliothèque capitulaire paraît très appauvrie.

Le premier inventaire des livres de Saint-Aubin remonte au xII<sup>e</sup> siècle. Il mentionne 142 articles, presque tous des ouvrages de patristique ou de théologie. Il existe aussi plusieurs livres liturgiques et des œuvres à caractère historique. Un catalogue, exécuté probablement au xv<sup>e</sup> siècle, semble fort incomplet. En 1739, l'abbaye possédait 325 manuscrits, dont beaucoup ont disparu actuellement.

Les renseignements sur la bibliothèque de Saint-Serge sont encore plus pauvres. Nous savons seulement qu'elle contenait 207 articles en 1739 et que sa composition était sensiblement comparable à celle de SaintAubin. Le chapitre de l'église Saint-Laud a également possédé quelques manuscrits.

A la Révolution, une partie de ces ouvrages fut recueillie par la Bibliothèque municipale d'Angers. Les manuscrits de Saint-Aubin sont facilement identifiables, grâce à des marques de propriété tracées au xviiie siècle. Les ex-libris sont rares sur les codices provenant de Saint-Serge. Il est cependant possible d'en reconnaître certains à une étiquette portant la lettre E imprimée qui est collée au dos.

#### CHAPITRE II

# DISPERSION DES MANUSCRITS.

Très tôt, on constate une dispersion des manuscrits angevins. Vulgrin, abbé de Saint-Serge jusqu'en 1055, puis évêque du Mans, emporte probablement dans cette ville des Évangiles (Bibl. nat., ms. lat. 13169). Au xvie et au xviie siècle, les bibliothèques subissent de graves dommages. Paul Petau, Vossius, le Président de Thou se rendent acquéreurs de codices angevins.

Claude Ménard, lieutenant de la prévôté d'Angers, se constitua une riche collection de manuscrits dont hérita, en 1652, son fils Charles, sieur de la Roche et de la Barre. Charles Ménard épousa, dans le Perche, une M<sup>11e</sup> Abot, qui donna aux Capucins de Mortagne, en 1675, les manuscrits de son beau-père. Ceux-ci passèrent, probablement entre 1692 et 1696, aux Capucins de Rouen, puis, pendant la Révolution, à la Bibliothèque municipale de cette ville.

Étienne Baluze, Claude Joly, chantre de Notre-Dame de Paris, Vyon d'Hérouval et, plus tard, Dom Brial ont possédé des codices angevins qui sont actuellement conservés à la Bibliothèque nationale. Le marquis de Paulmy a acheté un manuscrit italien du x1º siècle qui a appartenu à Saint-Aubin (Arsenal, 678).

Toussaint Grille, conservateur de la Bibliothèque municipale d'Angers après la Révolution, rassembla une riche collection de documents de toutes sortes. Après sa mort, survenue en 1850, la ville d'Angers se rendit acquéreur de la plupart de ses manuscrits. Une partie, cependant, fut achetée par un armateur nantais, Thomas Dobrée, et est conservée dans le musée qui porte son nom à Nantes. Le comte de l'Escalopier acheta à la vente Grille un *Psautier* qu'il légua, avec ses autres livres, à la Bibliothèque municipale d'Amiens.

Le duc de la Trémoîlle légua à la Bibliothèque nationale une « Vie de saint Aubin en figures et en vers latins » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. lat. 1390), qu'il avait achetée à un notaire de Nantes, André Ménard. Enfin, en 1898, le marquis de Villoutreys découvrit un volume contenant une chronique des comtes d'Anjou et le cartulaire de Saint-Laud, qui appartiennent toujours à sa famille.

Par contre, il ne semble pas que deux anciens manuscrits du collège de Clermont, actuellement conservés à Berlin (\*Phill. 1727 et 1825; [nous indiquons par un astérisque les manuscrits qui nous ont été signalés par M. B. Bischoff]), viennent d'Angers. Ils ont probablement été apportés de Vérone à Saint-Vincent de Metz au xe siècle par l'évêque Thierry Ier de Metz.

# CHAPITRE III

LES MANUSCRITS EXÉCUTÉS A ANGERS AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le plus ancien codex écrit à Angers avec certitude est un Sacramentaire (Bibl. mun. d'Angers, ms. 102 [94]). Un Psautier conservé à Amiens (fonds l'Escalopier, n° 2) a été exécuté pour la cathédrale dans la seconde moitié du x1° siècle. L'origine angevine du manuscrit n° 1 du musée Thomas Dobrée à Nantes est aussi assurée. Un recueil de vies de saints (Bibl. mun. d'Angers, 121 [113]) vient certainement de l'abbaye de Saint-Nicolas ; il a peut-être été copié avant 1052 ou avant 1087.

Le codex du Vatican, Reg. lat. 465, a été écrit après 1006 à Saint-Aubin. Treize manuscrits (Bibl. mun. d'Angers, mss. 67 [59], 169 [161], 170 [162], 171 [163], 183 [175], 185 [177], 186 [178], 189 [181], 191 [183], 261 [252], 290 [281], 398 [385]; Bibl. nat., ms. lat. 12600), portant tous des ex-libris de Saint-Aubin, à l'exception du codex de la Bibliothèque nationale qui appartenait au xve siècle à Saint-Nicolas d'Angers, présentent de grandes analogies dans l'écriture et la décoration. On ne peut douter qu'ils aient été exécutés à Saint-Aubin.

Les manuscrits 43-44 [37], 65-66 [58], 92 [84], 164 [156], 676 [613] d'Angers et 1390 [U. 36] de Rouen, caractérisés surtout par l'aspect anguleux de leur écriture, ont été copiés à Saint-Aubin vers le milieu du x1° siècle. On peut penser que le même atelier a réalisé dans la seconde moitié du x1° siècle trois codices conservés à Angers, 3-4 [2], 19 [15], 798 [714].

Plusieurs manuscrits d'Angers (Angers, 5-6 [3], 21 [17], 22 [18], 175 [167], 814 [730], 817 [733]) sont sortis du scriptorium de Saint-Serge dans le second ou le troisième tiers du xie siècle. Une Règle de saint Benoît, un Obituaire et un Martyrologe d'Usuard (Angers, 400 [387], 797 [713], 837 [753]), qui étaient reliés ensemble au xvie siècle et probablement antérieurement, sont à rapprocher des manuscrits précédents, ainsi que le codex 1320 [1087] d'Angers et que le manuscrit 1387 [U. 67] de Rouen, qui a été décoré par le même artiste que des Évangiles d'Angers (25 [21]). Le scribe Rotbertus Bufus a écrit à Saint-Serge, après 1066, un recueil (Angers, 283 [274]); son écriture est très proche de celle du premier scribe du codex 75 [67] de la même bibliothèque.

On distingue l'intervention des mêmes scribes dans plusieurs manuscrits, dont la plupart proviennent avec certitude de Saint-Serge, ce qui autorise à voir en eux des produits du *scriptorium* de cette abbaye (An-



gers, 42 [36], 50 [43], 75 [67], 156 [148], 158 [150], 195 [187], 284 [275], 293 [284]; Rouen, 148 [A. 202]).

Plusieurs codices présentent des écritures d'aspect très angevin, sans qu'il soit possible, cependant, d'obtenir des certitudes sur l'endroit où ils ont été copiés. Un certain nombre de ces manuscrits est conservé à la Bibliothèque municipale d'Angers (58 [51], 63 [56], 145 [136], 159 [151], 166 [158], 176 [168]?, 180 [172], 280 [271], 286 [277], 287 [278], 367 [354], 457 [442], 486 [470]?, 801 [717], 803 [719], 1902, pièce 3); plusieurs se trouvent à la Bibliothèque nationale (fonds latin, mss 2050, 2183, \*3839 A., \*5339, \*9376 ff. 80-85). Il est possible de leur joindre les codices 260 [A. 218], 619 [A. 175] et 1379 [U. 42] de la Bibliothèque municipale de Rouen, ainsi que les \*manuscrits Additional 16988, Stowe 1044, fo 7 du British Museum, et Mc. Clean Bequest 100 du Fitzwilliam Museum de Cambridge.

# CHAPITRE IV

## DISPOSITION MATÉRIELLE DES MANUSCRITS.

Les codices exécutés à Angers contiennent généralement entre 120 et 250 feuillets. On reliait plusieurs œuvres brèves ensemble, de façon à obtenir un volume d'épaisseur convenable.

Le format des volumes varie suivant la nature des textes copiés. Les Bibles mesurent environ 490  $\times$  370 mm. La longueur des Lectionnaires varie entre 320 et 345 mm. et leur largeur entre 240 et 275 mm. Le format des livres de théologie est intermédiaire entre celui des Bibles et des Lectionnaires. Les Sacramentaires, les Psautiers, les Obituaires, les Martyrologes, les Règles de saint Benoît, n'excèdent pas 300 mm. dans leur plus grande dimension.

L'épaisseur du parchemin est très variable. Le côté chair se fait presque toujours remarquer par sa blancheur. Le côté poil est d'une teinte jaune plus ou moins claire, suivant la qualité de la matière subjective.

La couleur de l'encre varie beaucoup. Cependant, elle est assez caractéristique dans les treize manuscrits de Saint-Aubin dont nous avons souligné plus haut la parenté.

Dans le manuscrit 102 [94] d'Angers, seule la première feuille de chaque cahier porte des traces de piqûres. Dans tous les autres manuscrits, les feuillets préalablement pliés de chaque cahier étaient piqués ensemble, souvent assez près du bord extérieur.

Le codex 102 [94] et quelques manuscrits exécutés à Saint-Aubin sont réglés suivant le système que Edward K. Rand a appelé l'ancien style. Dans la plupart des cas, toutefois, chaque feuillet est réglé individuellement sur le côté poil.

Les signatures des cahiers sont toujours tracées en chiffres romains, sauf dans le codex 290 [281] d'Angers, où elles sont indiquées par les lettres

de l'alphabet. Le plus souvent, elles sont très simples, mais elles peuvent parfois servir de prétexte à une décoration.

## CHAPITRE V

## MORPHOLOGIE DE L'ÉCRITURE.

L'écriture des manuscrits angevins est remarquable par son aspect archaïque. Ce désir d'imiter les *codices* anciens se retrouve surtout dans la Bible 3-4 [2] d'Angers, qui est un véritable pastiche des produits de l'École de Tours au IX° siècle.

L'alphabet utilisé est celui de la minuscule caroline. Il ne présente pas de caractéristiques spéciales. Par contre, les scribes, par souci d'archaïsme, multiplient les ligatures entre la lettre r et les différentes voyelles et quelques consonnes : g, r, t.

Ils expriment tous les diphtongues ae et oe par un e cédillé. Dans un grand nombre de manuscrits exécutés à Saint-Aubin, les copistes ont pris soin d'employer une cédille de forme spéciale, suivant la diphtongue qu'ils devaient transcrire. La cédille pour oe est parfois un petit o placé à la partie inférieure de la lettre e. Cette pratique ne semble pas proprement angevine. On la retrouve dans trois manuscrits provenant de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (Vendôme, 28, 113 bis, 213), dans les ff. 9-21 vo et 27-50 du manuscrit latin 5359 de la Bibliothèque nationale qui se trouvait à Fécamp dès le xie ou le xiie siècle, dans certains feuillets du manuscrit latin 820 de la même Bibliothèque, écrits peut-être à Séez, et au f. 44 vo du \* codex Reg. lat. 493 du Vatican.

# CHAPITRE VI

# PONCTUATION, ACCENTUATION ET NOTATION MUSICALE.

Les mots sont en général bien séparés les uns des autres. Les mauvaises coupures sont assez rares. Pour chaque ouvrage, des initiales indiquent le commencement des principales subdivisions. Les noms propres particulièrement importants sont écrits au moyen de lettres majuscules, parfois rehaussées de touches de couleur.

Les phrases commencent par une majuscule souvent tracée à l'encre vermillon; elles se terminent par un point ou un point et virgule, et quelquefois par une virgule surmontée de deux points. La ponctuation moyenne est indiquée par un point et virgule renversé, ou par un point au-dessus duquel est tracé un signe en forme d'accent circonflexe, et la ponctuation faible par un point. Le point d'interrogation est figuré de la façon suivante : \(\gamma\). Les citations sont indiquées par un signe qui évoque un peu la lettre s, tracé dans la marge de gauche en regard de chaque ligne du texte reproduit; quelques scribes tracent deux fois ce signe. Parfois, les débuts de citations sont signalés par une sorte de gamma majuscule

qui peut être utilisé pour marquer le commencement des paragraphes. Les traits d'union sont employés dans beaucoup de manuscrits, mais leur usage est extrêmement capricieux.

Les scribes ont souvent indiqué la place de l'accent tonique, quand les lecteurs pouvaient hésiter, notamment dans les noms « barbares » et les mots composés, ainsi que sur o exclamatif et a préposition.

La notation musicale utilisée à Angers est celle que l'on qualifie de française. Elle se distingue, cependant, par la sorte de rostre tracée à la partie supérieure de la *clivis*. Les exemples les plus parfaits de cette notation se rencontrent aux ff. 31 v°-36 v° du manuscrit 814 [730] et sur les gardes du *codex* 261 [252] de la Bibliothèque municipale d'Angers.

#### CHAPITRE VII

#### ABRÉVIATIONS.

Les abréviations sont extrêmement banales et ne révèlent aucune habitude particulière. Une cédille tracée sous la panse des lettres p et q surmontées d'un tilde indique parfois les mots prae, quae.

# CHAPITRE VIII

#### DÉCORATION.

Un certain nombre de titres formés de lettres capitales et onciales parfois accolées ou enclavées évoquent les inscriptions lapidaires contemporaines. A Saint-Aubin, ils sont tracés avec des encres dont la couleur change d'une ligne à l'autre : beige, vermillon, violet, bleu, vert, jaune. A Saint-Serge, deux couleurs alternent le plus souvent : le vermillon et un bleu-gris d'aspect très particulier.

L'illustration des manuscrits les plus anciens est tracée au trait. La peinture est apposée en couches plates et ne sert parfois qu'à souligner les plis des vêtements. Les ombres sont inexistantes.

Des artistes de Saint-Aubin adoptent au milieu du x1° siècle un style caractérisé par la raideur des attitudes et les cassures vives des plis. Les dessins se détachent parfois sur un fond rouge. Un style semblable est pratiqué au cours de la seconde moitié du x1° siècle dans plusieurs manuscrits peints dans cette abbaye. Les contours sont indiqués par des traits noirs, larges et vigoureux. Les couleurs sont apposées en teintes plates : vert, jaune, violet, vermillon et un bleu-ardoise particulier aux codices angevins.

La décoration des manuscrits de Saint-Serge est moins variée. Elle consiste en lettres de teintes plates et décorées d'entrelacs. La figuration de la personne humaine est rare. On la rencontre surtout dans deux manuscrits décorés, nous l'avons vu, par le même artiste (Angers, 25 [21], et Rouen, 1381 [U. 67]). Parmi les couleurs employées dans ces deux codices figure le bleu-ardoise; l'or est appliqué à la feuille et non plus au pinceau.

#### CONCLUSION

L'étude des manuscrits angevins a révélé l'existence de deux scriptoria aux traditions assez distinctes dans les abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Serge. L'archaïsme qui caractérise les écritures en usage dans ces deux centres est voulu et ne témoigne pas d'une continuité dans les traditions graphiques du IXº au XIº siècle. Pendant le Xº siècle, l'activité des scriptoria d'Angers s'est assoupie, sinon éteinte, pour reprendre au siècle suivant.

# APPENDICE I

LES MANUSCRITS A ANGERS AUX IX<sup>e</sup> ET X<sup>e</sup> SIÈCLES.

Une vingtaine de manuscrits de la Bibliothèque municipale d'Angers ont été, à notre avis, écrits au 1x° siècle (1-2 [1], 18 [14], 23 [19], 55 [48], 147 [139], 148 [140], 161 [153], 174 [166], 182 [174], 192 [184], 233 [224]?, 234 [225]?, 275 [266], 276 [267]?, 277 [268], 279 [270], 396 [383], 476 [460]?, 477 [461], 493 [477], 522 [502]?, 675 [612], 815 [731]?). Il ne semble pas possible de distinguer des codices écrits au x° siècle, sauf peut-être le manuscrit 91 [83]. Le catalogue des évêques d'Angers transcrit à la fin du manuscrit latin 3837 de la Bibliothèque nationale, qui remonte au 1x° siècle, n'est pas un indice suffisant pour voir dans ce volume un produit des scriptoria angevins.

Parmi ces manuscrits, le codex d'Angers 18 [14] provient de la région de Sens, les manuscrits 24 [20], 91 [83] et 477 [461] ont été exécutés dans des centres bretons. Il semble même que le dernier volume vienne du Léon. Le codex 476 [461] présente des caractères anglo-saxons très marqués.

La plupart des autres manuscrits du ixe siècle conservés à la Bibliothèque municipale d'Angers ont entre eux un air de parenté certain, qui est dû peut-être simplement à leur âge commun. Le codex 675 [612] est particulièrement intéressant. Une vingtaine de scribes, dont les noms ont été inscrits par le chef d'atelier, ont participé à sa confection. Il ne semble pas possible, malheureusement, de les identifier. Dans quelques manuscrits, l'influence des ateliers tourangeaux se manifeste par l'emploi de la semi-onciale au début des chapitres.

#### APPENDICE II

Catalogue de Saint-Aubin, composé probablement au xve siècle, avec l'indication des manuscrits identifiés.

# APPENDICE III

Catalogue de Saint-Serge, écrit sans doute au xve siècle, avec l'indication des manuscrits identifiés.

NOTICES DES MANUSCRITS EXÉCUTÉS A ANGERS
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE
INDEX DES MANUSCRITS CITÉS — INDEX ALPHABÉTIQUE
ALBUM DE PLANCHES